



PLAN DE DEVELOPPEMENT
DE LA FORMATION
REGION MIDI-PYRENEES

2021>2026

5 **priorités** pour développer les compétences
des chef-fe-s d'entreprise agricole et réussir les transitions



DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES



ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Les questions environnementales, économiques, climatiques et sociétales agitent de plus en plus la scène politique et médiatique. Ces préoccupations sont présentes dans le milieu agricole depuis plusieurs années et la crise du coronavirus marque sans aucun doute un tournant important pour l'agriculture en Midi-Pyrénées.

Cette crise nous amène à mettre en place des stratégies pour construire « le monde d'après ». Dans ce contexte les élus VIVEA de Midi-Pyrénées se sont positionnés sur **six enjeux** :



La nouvelle PAC, le dialogue sociétal, le bien-être humain, la commercialisation, le changement climatique et plus précisément sur la ressource en Eau mais également sur les énergies renouvelables.

Construire l'avenir ne s'improvise pas, l'accompagnement par la formation professionnelle demeure incontestablement un des leviers les plus puissants et dans ce monde en pleine mutation VIVEA est présent pour vous accompagner autour de ces changements.

Véronique Foulquier - Présidente du Comité VIVEA Midi-Pyrénées

CONFORTER
LA POSITION DU CHEF D'ENTREPRISE



- ▶ Définir et piloter une stratégie d'entreprise
- ▶ Améliorer la gestion économique de l'entreprise
- ▶ Améliorer le dialogue avec la société et l'attractivité des métiers
- ▶ Transmettre son entreprise

Enjeux relevés par le Comité

- Comprendre la nouvelle PAC et adapter l'exploitation à ce nouveau cadre
- Rendre mon exploitation moins dépendante de la PAC
- Défendre la position du Chef d'exploitation face à des incompréhensions de la société
- Accompagner les agriculteurs-trices qui sont « fragilisés-es » dans l'exercice de leur métier
- Savoir défendre ses projets auprès des différents acteurs (irrigation, énergies renouvelables,...)
- Communiquer sur la profession d'agriculteurs-trices

Appel d'Offres Spécifiques :



Dialogue Sociétal

2019—2021

CRÉER DE LA VALEUR



- ▶ Développer la valeur ajoutée par une production adaptée au marché
- ▶ Optimiser ou développer de nouveaux circuits de commercialisation
- ▶ Développer seul ou à plusieurs et/ou avec des partenaires territoriaux de nouveaux services, activités ou productions
- ▶ Conforter les organisations collectives de producteurs

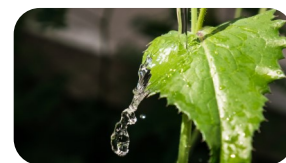
Enjeux relevés par le Comité

- Consolider et/ou développer les réseaux commerciaux de proximité car la crise du covid-19 a mis en évidence leur efficacité économique
- Définir sa stratégie commerciale
- Développer des projets à forte valeur ajoutée
- Etudier la faisabilité et l'intérêt de projets liés aux énergies renouvelables
- Savoir contractualiser en fonction des différents circuits de commercialisation

Appel d'offres Spécifiques :

AOS en cours de création : Stratégie commerciale

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



- ▶ Adapter son système de production aux transitions agroécologiques, climatiques, énergétiques et sociétales
- ▶ Adapter l'entreprise au changement climatique
- ▶ Mettre en œuvre de nouveaux itinéraires techniques pour optimiser, réduire les intrants et produits phytosanitaires et contribuer à diminuer l'empreinte carbone
- ▶ Renforcer les pratiques favorisant le bien-être animal

Enjeux relevés par le Comité

- Connaître et comprendre la problématique de l'eau sur son territoire, sur son exploitation pour mieux la gérer qualitativement et quantitativement
- Participer aux collectifs d'irrigation (Les associations syndicales autorisées (ASA) en hydraulique agricole)
- Mettre en œuvre des techniques de production adaptées au changement climatique



Appel d'offres Spécifiques

Changement Climatique 2020 - 2022

DEVELOPPER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



- ▶ Favoriser la performance individuelle et collective ainsi que la qualité de vie au travail
- ▶ Développer et optimiser le management
- ▶ Gérer les collectifs de travail

Enjeux relevés par le Comité

- Conforter la position du chef d'exploitation en tant que décideur face à toutes les contraintes : réglementaires, sociétales, climatiques
- Favoriser l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle du chef d'exploitation
- Développer l'efficacité et le bien-être de l'agriculteur face aux évolutions de son environnement

DÉPLOYER LES SOLUTIONS DIGITALES



- ▶ Analyser les opportunités et intégrer le numérique dans son entreprise

- Cet enjeu a fait l'objet d'une étude en Occitanie en 2020
- Un travail de développement de l'offre de formation sera à effectuer

Accès à la formation et évolution des dispositifs

FAVORISER L'ACCÈS AUX FORMATIONS « STRATÉGIQUES »	DÉVELOPPER L'ACCÈS A LA FORMATION
Rendre plus attractives les formations de nature stratégique et montrer la valeur ajoutée concrète qu'elles peuvent apporter.	Favoriser l'accès à la formation sur l'ensemble du territoire et des filières. L'indicateur choisi est le taux de renouvellement* annuel des bénéficiaires de formation. En Midi-Pyrénées, ce taux est de l'ordre de 37 % et nous visons 40 % pour toucher une diversité de chefs d'entreprise.
FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PERSONNALISÉES	MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE
Mieux répondre aux besoins de chaque bénéficiaire, personnaliser et rendre plus innovantes les formations en favorisant les logiques de parcours.	Maintenir une offre de formation sur l'ensemble du territoire et favoriser les innovations.

*le taux de renouvellement correspond au pourcentage de bénéficiaires de formation en année N qui ne se sont pas formés les 2 années précédentes

Quelques caractéristiques de Midi-Pyrénées

Avec plus de 37 000⁽¹⁾ exploitations, le territoire Midi-Pyrénées se distingue grâce à sa très grande diversité de productions agricoles. La variabilité des paysages, entre plaines et massifs montagneux, contribue à cette pluralité. Cependant, on note de forts risques liés au changement climatique avec des zones d'élevages très exposées à la sécheresse estivale et des systèmes de productions à repenser.

Midi-Pyrénées occupe en 2019, 2 255 milliers d'ha soit 7.8 % de la SAU nationale. Le territoire compte de nombreuses productions sous signe officiel de qualité, et malgré cela, les revenus

des producteurs restent faibles. L'Agriculture biologique est en constante évolution en surface et volumes de production en Midi-Pyrénées.

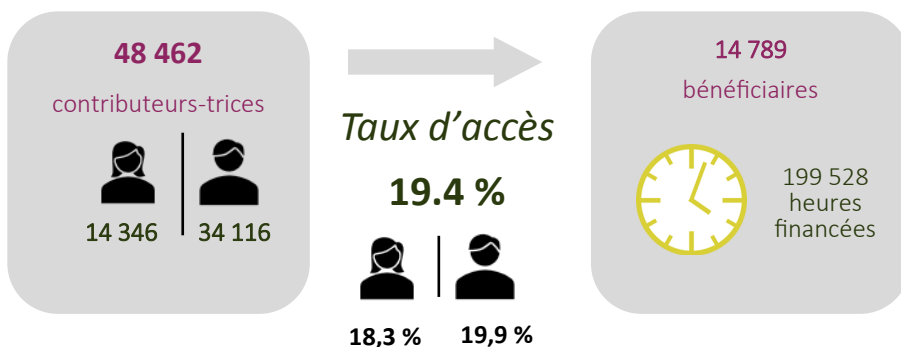
Par ailleurs, la population est vieillissante (40 % des agriculteurs ont plus de 55 ans) malgré une assez forte dynamique d'installation avec de nouveaux profils de créateurs-repreneurs hors cadres familiaux.

Des opportunités restent à saisir sur le développement des circuits courts, mais aussi avec la montée en puissance du « consommer local » pour répondre à la demande de la restauration collective.

Répartition de l'activité des contributeurs VIVEA :

- Culture de céréales : **29 %**
- Élevage de bovins : **19,9 %**
- Élevage d'ovins et de caprins : **13 %**
- Élevage de vaches laitières : **6,8 %**
- Culture de la vigne : **3 %**

Sources : (1) DRAAF Occitanie



Les priorités du comité Midi-Pyrénées en 2021-2026

La nouvelle
Politique Agricole
Commune

Le changement
climatique : Focus
sur l'eau

Maitriser le dialogue
sociétal

Développer une
stratégie
commerciale

Le bien-être humain

Le changement
climatique :
focus
sur les Energies
Renouvelables

Nos partenaires en région

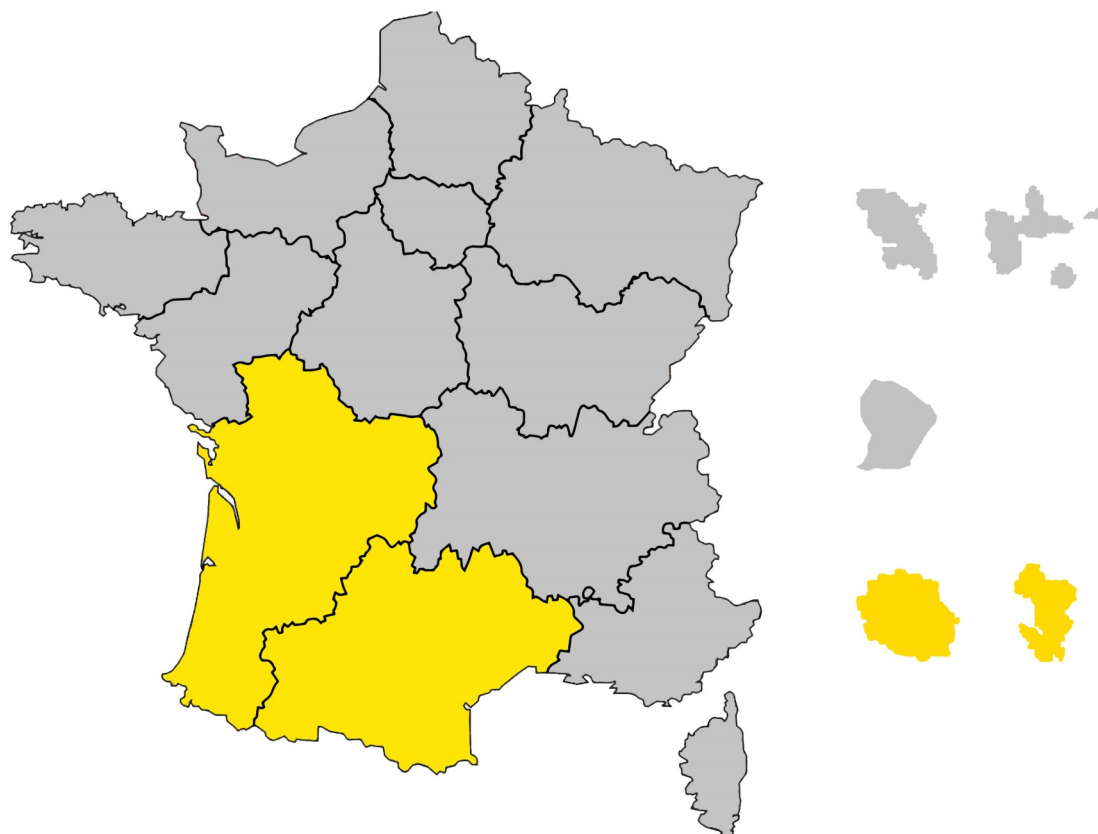


PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



vos contacts

vivea



SUD, LA RÉUNION et MAYOTTE

Immeuble Innopolis Bât-B
414 rue de la découverte
31670 Labège
05 61 00 31 90
contactsud@vivea.fr

SIÈGE

81 boulevard Berthier
75017 Paris
01 56 33 29 00
contactsiege@vivea.fr



www.vivea.fr

